

Les chaudières ont toujours plus la cote que les pompes à chaleur !

Immovlan - François Piette - 31 janvier 2026

|

En Belgique, le mazout et le gaz dominent encore le chauffage ! Mais 2026 pourrait bien rebattre les cartes. Explications.

En 2025, et en dépit de toutes les attaques qu'il subit, notamment en ce qui concerne la tva, le chauffage « à l'ancienne » a encore de beaux restes. Selon les chiffres de la Fédération belge des technologies climatiques (Climafed), les ventes de chaudières au mazout et au gaz restent largement supérieures à celles des pompes à chaleur ! Un constat qui contraste (et pas qu'un peu !) avec les ambitions climatiques et les discours du gouvernement...

Pompes à chaleur : une progression en demi-teinte

Avec plus de 33.500 unités vendues en 2025, le marché des pompes à chaleur affiche une hausse de 13% par rapport à 2024. Une croissance réelle, mais insuffisante pour retrouver le niveau record de 2023, année durant laquelle plus de 50.000 installations avaient été écoulées !

Climafed reconnaît que le secteur traverse toujours une zone de turbulences. En cause notamment : un marché de la rénovation jugé « particulièrement difficile ». Coûts élevés, incertitudes réglementaires et délais de retour sur investissement freinent encore de nombreux ménages.

Chaudières gaz et mazout : un retour en grâce inattendu

Pendant ce temps, les chaudières font de la résistance. En 2025, plus de 192.000 chaudières au gaz et au mazout ont été vendues, soit une augmentation de 8% sur un an ! Le chiffre le plus frappant concerne le mazout, avec une envolée de 25%, atteignant 15.500 unités.

Cette hausse s'explique en grande partie par la situation en Wallonie, où un durcissement de la réglementation a poussé certains ménages à anticiper leurs investissements. Une réaction classique face aux contraintes légales : quand la porte se referme, on passe rapidement commande avant qu'elle ne claque !

2026, l'année du basculement ?

Malgré ces chiffres, le secteur reste confiant. « Nous espérons une évolution positive, soutenue par les prix de l'énergie et la politique », indique la fédération. Plusieurs mesures vont dans ce sens : baisse des accises sur l'électricité, hausse programmée de celles sur le gaz naturel en 2026, et TVA réduite à 6% pour les pompes à chaleur dans les nouvelles constructions.